

Annexe 1

Projet pédagogique

Présentation générale du projet :

Au coeur du réseau d'éducation prioritaire des quartiers prioritaires de la ville de BLOIS, le collège François Rabelais concentre 380 élèves issus en majorité de cellules familiales aux difficultés sociales multiples impactant fortement leur réussite (indice de positionnement social très faible).

Le projet de création d'un orchestre s'inscrit dans la continuité du travail déjà effectué par l'ensemble des personnels du collège pour accompagner au mieux les élèves dans leur parcours. Il les incitera à un investissement des lieux, un engagement et une responsabilisation importante pour un climat de confiance et de bien être propice aux apprentissages.

Suivant les axes du projet académique « *Progresser, faire société, construire son avenir, se caractériser* » et du schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques « *Apprendre et pratiquer, partager et restituer* », le projet artistique de l'orchestre s'articulera autour d'une progression pédagogique co-construite avec les différents partenaires.

Une réelle dynamique de territoire sera impulsée en faisant dialoguer établissements scolaires, structures sociales, établissement d'enseignement artistique, collectivités, orchestres professionnels et artisans luthiers.

Objectifs :

- Faciliter l'accès à des pratiques artistiques à un public des quartier prioritaires à priori éloignées de celles-ci, questionner les représentations et stéréotypes et présenter un environnement professionnel complet en favorisant le dialogue avec les professionnels des orchestres régionaux, salles de spectacle, artisans luthiers.
- En participant à un tel projet collectif, construit avec le soutien de nombreux partenaires locaux, les élèves s'approprièrent davantage les ressources de leur quartier et participeront concrètement à la vie culturelle et l'animation de celui-ci.
- Favoriser la mixité sociale par la rencontre avec d'autres orchestres de jeunes de la région.
- Améliorer l'image du collège et des élèves par un rayonnement territorial.
- Impliquer les familles et les proches dans la vie de l'orchestre : soin des instruments, suivi de l'orchestre, présence aux concerts.
- Favoriser les notions d'engagement et de responsabilisation au service du collectif.
- Promouvoir l'ambition scolaire et l'excellence.

Bénéficiaires

Un groupe de 20 élèves du collège engagé de la classe de cinquième à la troisième.

Les élèves ne feront pas partie de la même classe car dans un établissement comme le nôtre, la création d'une classe à projet peut conduire à une forme manque de mixité.

Logistique

La totalité des cours hebdomadaires se dérouleront au collège dans une ou des salles dédiées. Quelques stages seront organisés dans l'année au conservatoire, sur le lieu de résidence des orchestres partenaires et/ou sur la scène de la structure sociale voisine (Maison Bégon).

Des salles de répétition seront mises à disposition des élèves au collège ainsi que des espaces de stockage d'instruments pour les élèves qui en auraient besoin.

Les transports se feront soit à pieds lorsque c'est possible soit en car (voir Devis). Les élèves seront accompagnés par leurs professeurs (CRD + Éducation nationale).

Les élèves et leur famille se verront confier un instrument gracieusement (contrat de mise à disposition) dont l'assurance sera prise en charge par le collège.

Une visite annuelle chez le luthier sera organisée pour contrôle et entretien si nécessaire.

Pilotage du projet

Un comité de pilotage composé de représentants des différents partenaires se réunira plusieurs fois avant le commencement pour la mise en oeuvre puis au moins une fois par an pour le suivi et bilan du projet.

La coordination sera assurée par le professeur d'éducation musicale du collège.

Les différents intervenants se réuniront au minimum une fois par trimestre en sus du retour hebdomadaire associé à chaque séance.

Pédagogie(s)

L'approche est réfléchie pour être articulée entre les différents objectifs pédagogiques de l'établissement spécialisé et de l'éducation nationale. Le parallèle entre apprentissage technique et savoirs généraux autour de la culture orchestrale et de la musicale en général est au coeur de la construction du programme.

Le répertoire sera construit autour d'une ou plusieurs grande(s) thématique(s) par année scolaire et dans la mesure du possible en lien avec l'offre culturelle locale (concerts, spectacles, expositions). Il sera adapté en apprentissage évolutif, les pièces elles-mêmes seront le support principal au travail technique et musical.

Actions prévues avec l'orchestre / rayonnement du projet

Le partenariat construit avec les orchestres professionnels de la région (EO41 symphonique de Loir et Cher, l'Orchestre région centre val de Loire Tours) permettront aux élèves des rencontres riches ainsi qu'une vision plus large d'un orchestre dans sa globalité (répétitions, fonctionnement, administration...).

L'orchestre se produira trois fois par an en public lors d'événements encore à définir dans différents lieux du territoire (scène nationale, structure sociale, festivals, extérieur, etc..)

La communication sera assurée en partie par les élèves eux-mêmes assistés de leurs professeurs au collège ainsi que par les structures partenaires.

Des rencontres avec d'autres orchestres à l'école seront prévues.

Évaluation

L'évaluation du projet se fera principalement lors des réunions du comité de pilotage qui fournira un bilan pédagogique et financier annuel. L'évaluation continue est laissée à l'appréciation de l'ensemble des acteurs du projet.

Après Orchestre à l'École

À la fin de leur engagement au sein de l'orchestre, les élèves pourront se voir proposer un parcours adapté au conservatoire.

Un des objectifs finaux serait de pouvoir trouver comment les élèves qui le souhaitent pourraient obtenir de l'aide au financement d'un instrument. L'achat de l'instrument étant le principal frein aux pratiques ultérieures des élèves concernés.

Budget du projet

Budget annuel prévisionnel TTC

Dépenses		Recettes		Sollicitée(s) ou obtenue(s) ? <i>Précisez</i>
Fonctionnement				
Salaire chargé intervenant-es hors EN (nbe d'heures x taux horaire)	8 460,00 €	Département - Fonctionnement annuel	5 000,00 €	obtenue
Salaire chargé-e coordinateur-ice	2 400,00 €	Département - investissement	2 000,00 €	obtenue
		CAF - Fonctionnement annuel	5 000,00 €	obtenue
Frais de déplacements de l'orchestre (sorties)	1 500,00 €	CAF - Investissement	3 000,00 €	obtenue
		Fond de réserve collège - Fonctionnement annuel	2 500,00 €	obtenue
		Fond de réserve collège - Investissement	1 508,00 €	obtenue
Assurance des instruments	200,00 €	Fonds politique de la ville - Fonctionnement annuel	1 354,00 €	sollicitée
Entretien annuel des instruments	750,00 €	Fonds politique de la ville - Investissement	2 305,00 €	sollicitée
Adhésion à l'association OAE	100,00 €			
Investissement				
Achat d'instruments	17 486,00 €			
		Association OAE (50% de l'acquisition d'instruments hors accessoires)	8 743,00 €	sollicitée
Achat d'accessoires (becs, pupitre, matériel d'orchestre...)	514,00 €			
Budget TOTAL du projet	31 410,00 €	TOTAL	31 410,00 €	

Organisation hebdomadaire option 1					
Professeur-es	Instruments enseignés	Jour et heure	Nombre d'élèves		
Julien	TUTTI	Mardi, 13h-14h	20	20	
Anne	Violons 1	Mardi, 11h-12h	6		
Vincent	Violons 2	Mardi, 11h-12h	5		
Aurélien	Altos	Mardi, 11h-12h	4		
Julien	Violoncelles	Mardi, 11h-12h	3		
Floriane	Contrebasses	Mardi, 11h-12h	2		
Concertation		15min après interventions			